



Dossier accélération de la production D'Énergies Renouvelables sur la Commune de Badaroux



Zones d'accélération des Energies Renouvelables

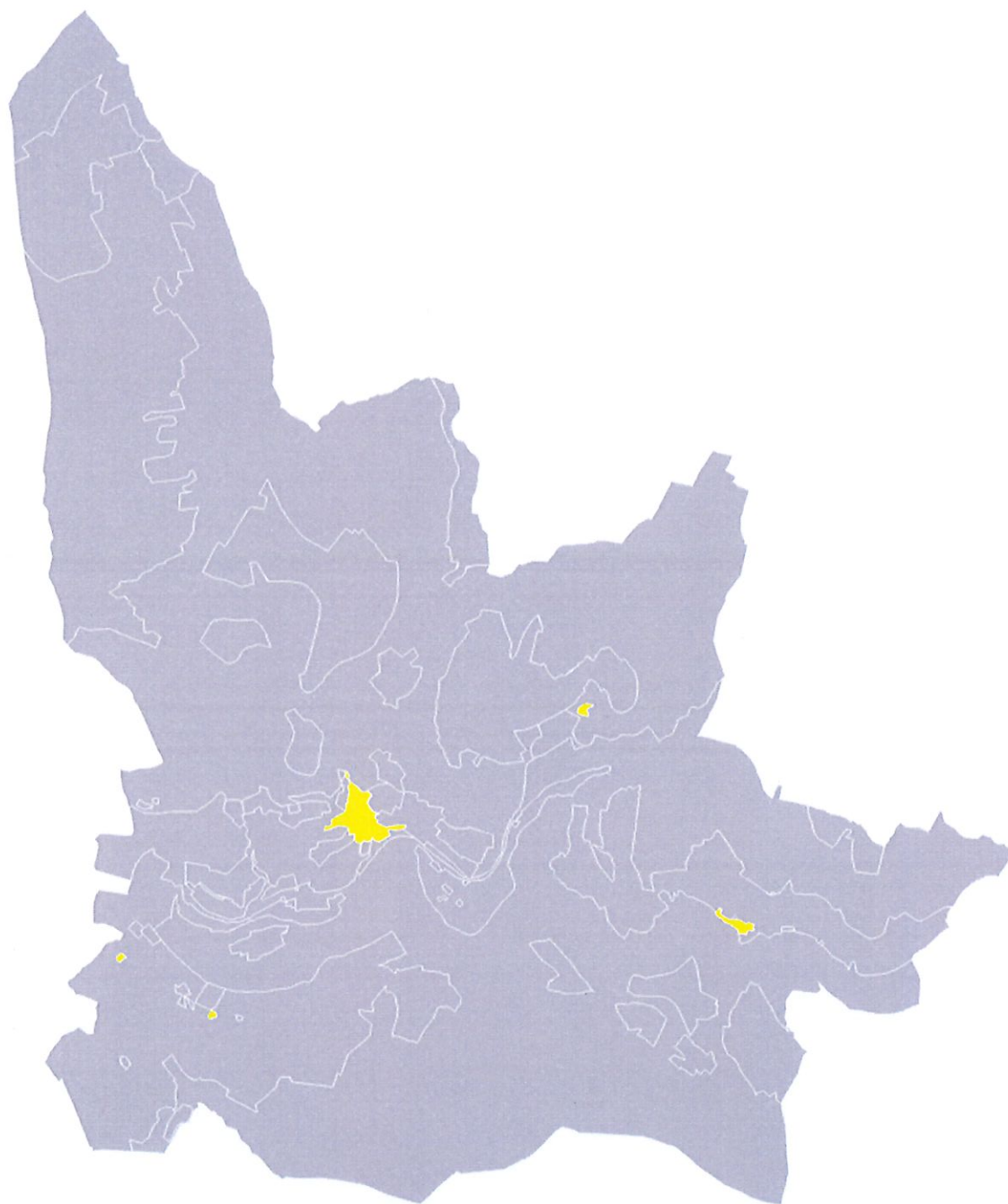
Dans le cadre de l'accélération de la production des énergies renouvelables, la Commune de Badaroux a identifié plusieurs zones de son Plan Local d'Urbanisme comme susceptibles d'accueillir des projets axés sur cette thématique. Les zones retenues sont les suivantes :

- Zone Ua
- Zone Ub
- Zone AU1
- Zone AU2
- Zone AU1x (et plus particulièrement le secteur du Parc Régional d'Activités Économiques Jean-Antoine Chaptal)
- Zone A
- Zone Npv (en cours de création)

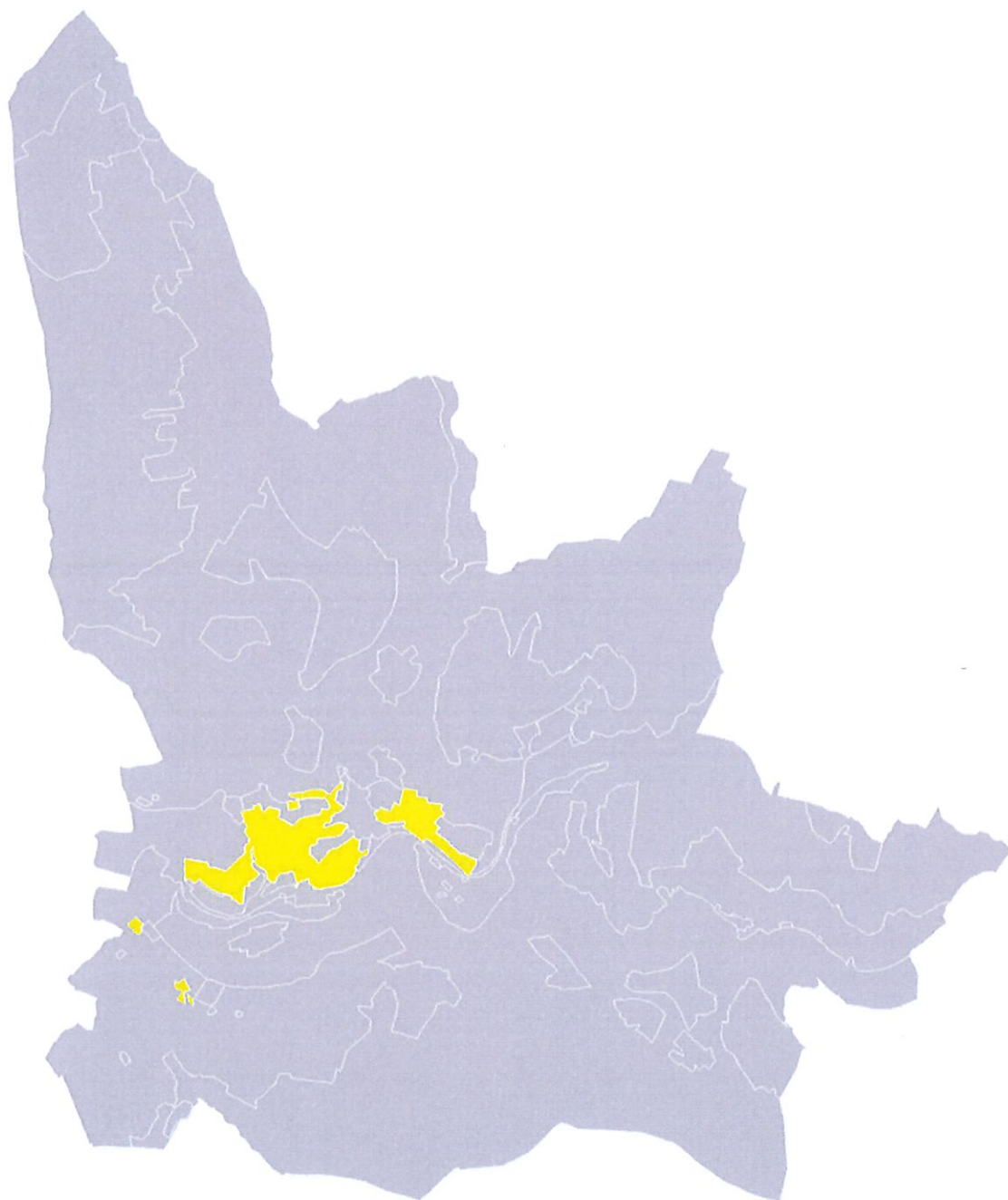
La Commune s'est par ailleurs engagée dans une démarche de modification de son plan local d'urbanisme en vue de la création d'une zone Npv destinée à l'implantation d'un projet de panneaux photovoltaïques. Cette zone se situera à l'emplacement du projet de création du parc photovoltaïque au sol (voir fiche jointe au présent dossier).

Le Conseil Municipal se réunira prochainement en vue de délibérer sur le potentiel de ces zones à constituer un intérêt dans le cadre de l'accélération de la production des énergies renouvelables sur notre Commune.

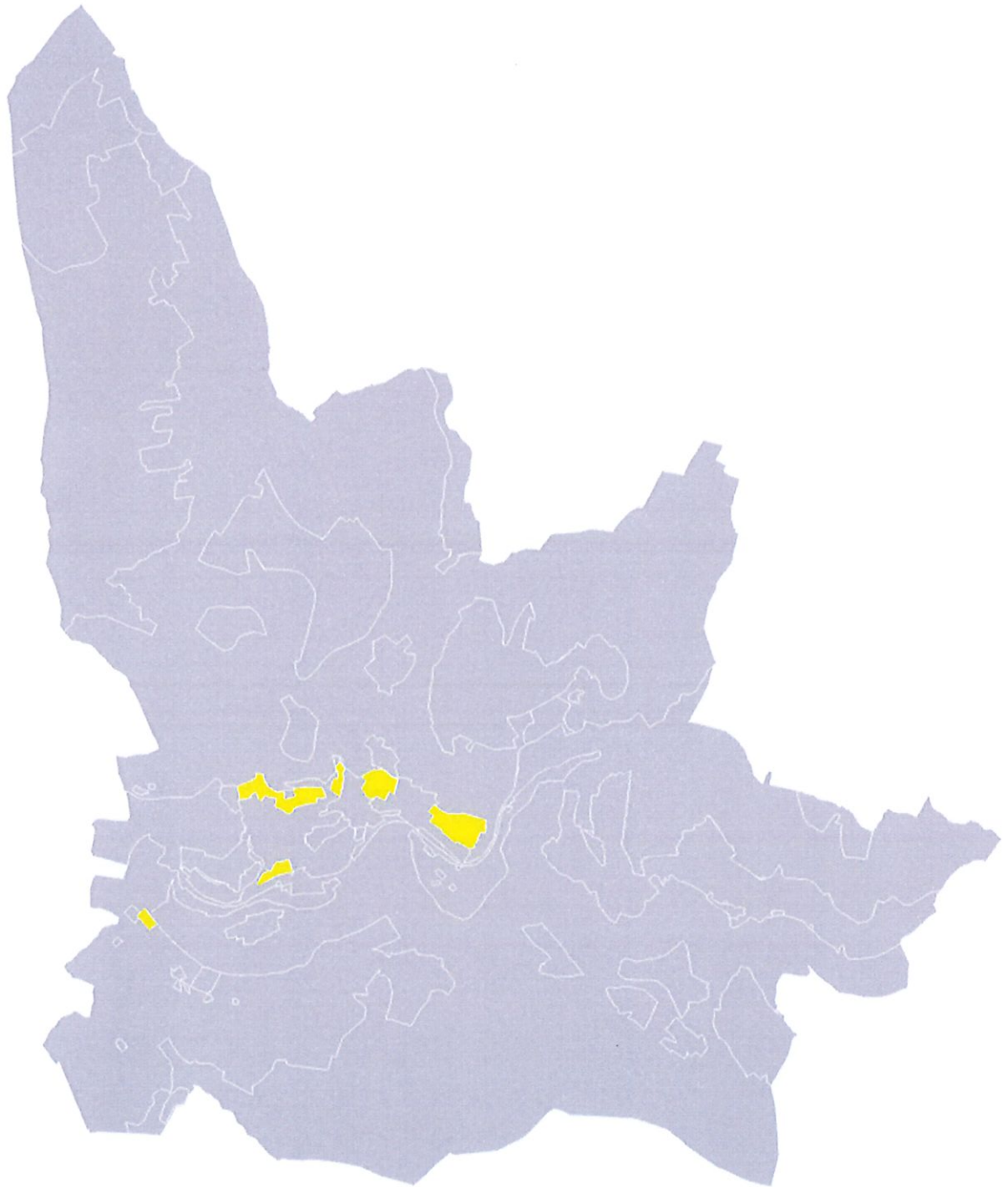
Zone Ua



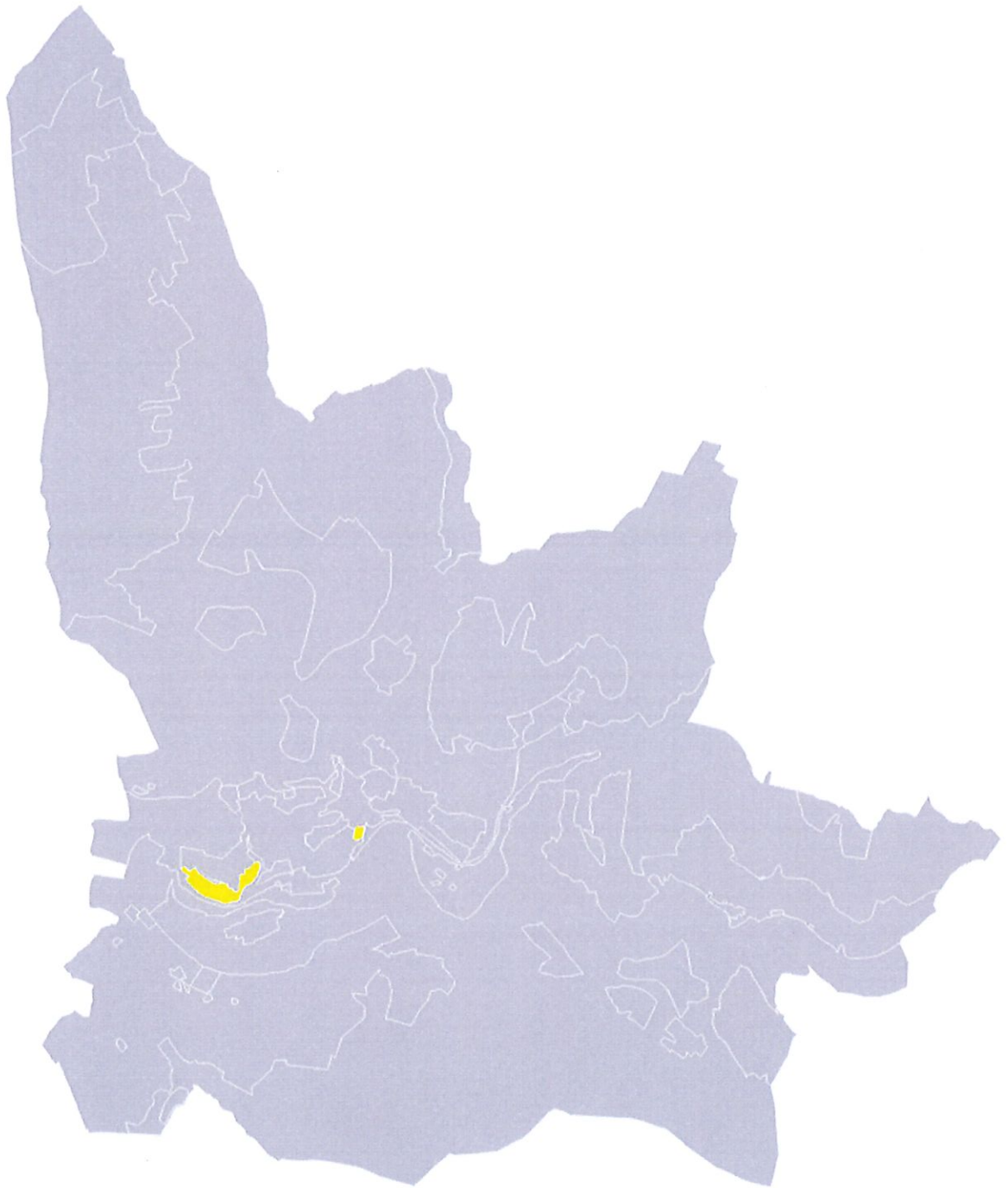
Zone Ub



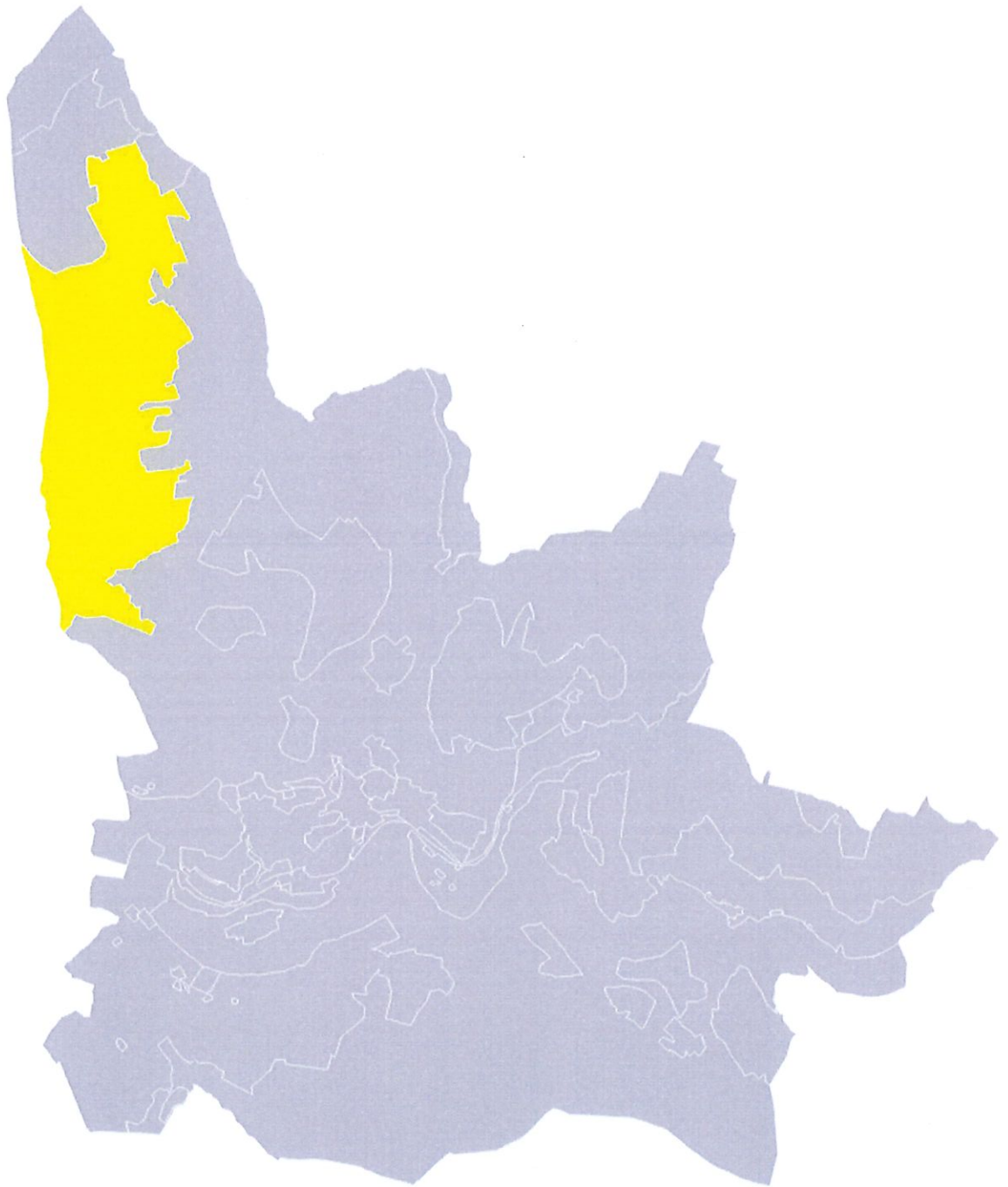
Zone AU1



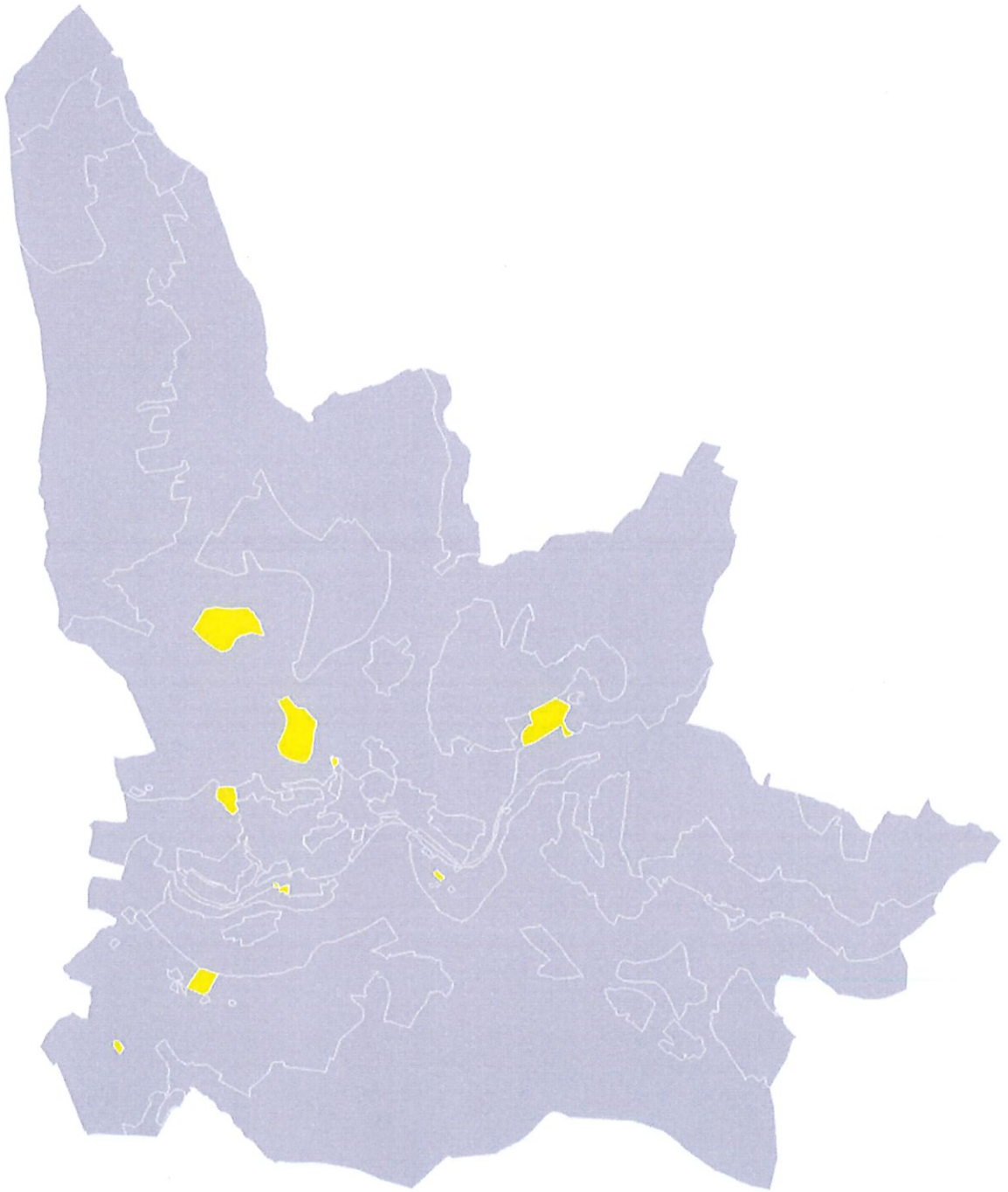
Zone AU2



Zone AU1X



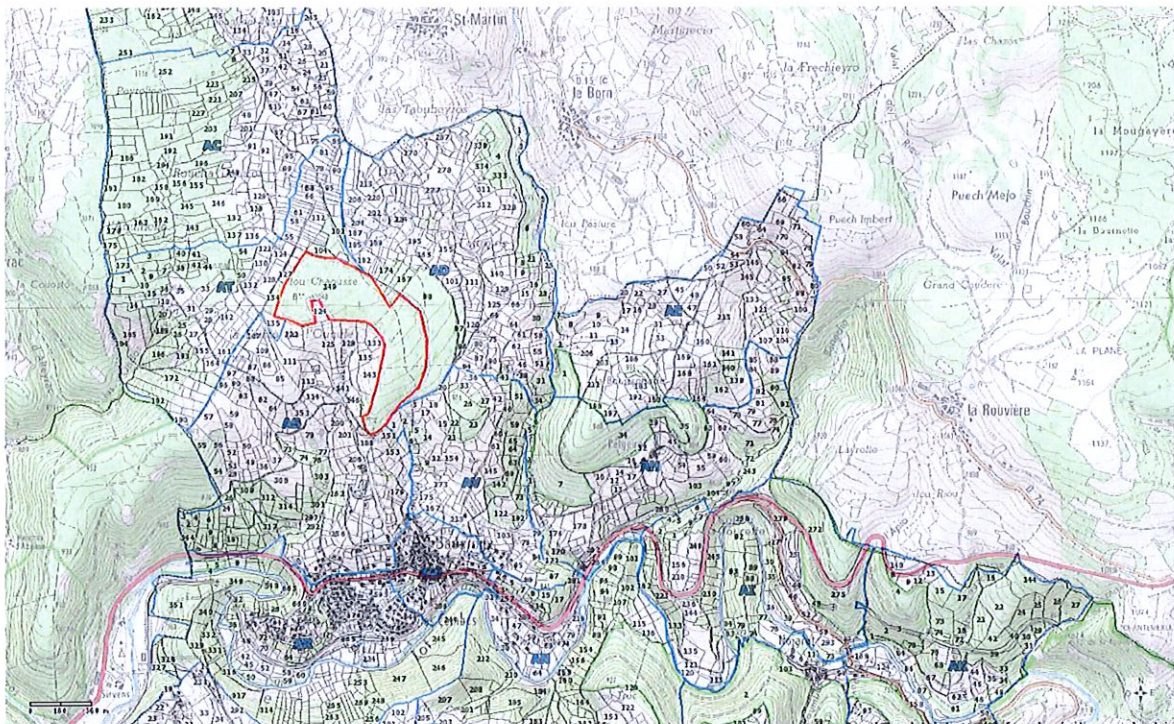
Zone A



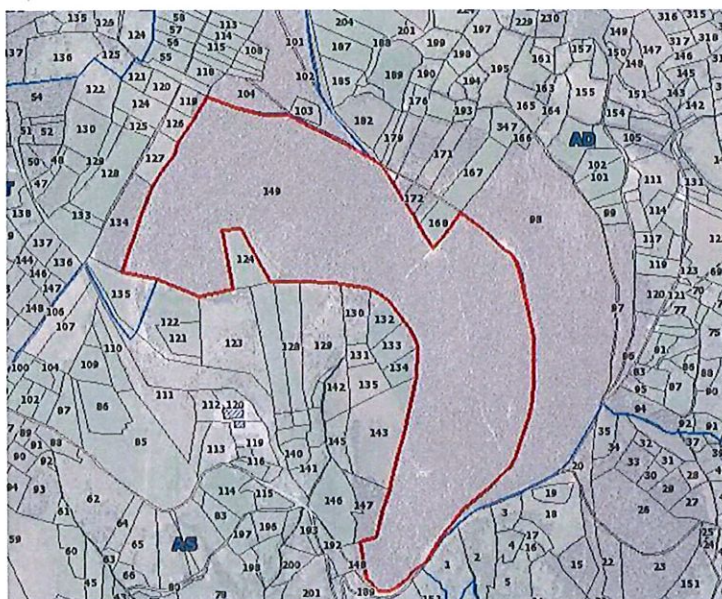
Projet d'installation d'un parc photovoltaïque sur la Commune de Badaroux

La Commune, en partenariat avec l'Entreprise EDF Renouvelable, projette la construction d'un parc photovoltaïque sur une zone forestière située au nord de son territoire (voir plans ci-après) au lieu-dit Lou Chaousse. Ce parc accueillera des panneaux photovoltaïques au sol sur une surface d'environ 8 hectares. La parcelle concernée par ce projet est cadastrée AS 149. Une modification du PLU de la Commune de Badaroux est en cours en vue du reclassement du secteur concerné par ce projet en zone Npv.

Emplacement parcelle AS 149 (en rouge)



Aperçu de la parcelle



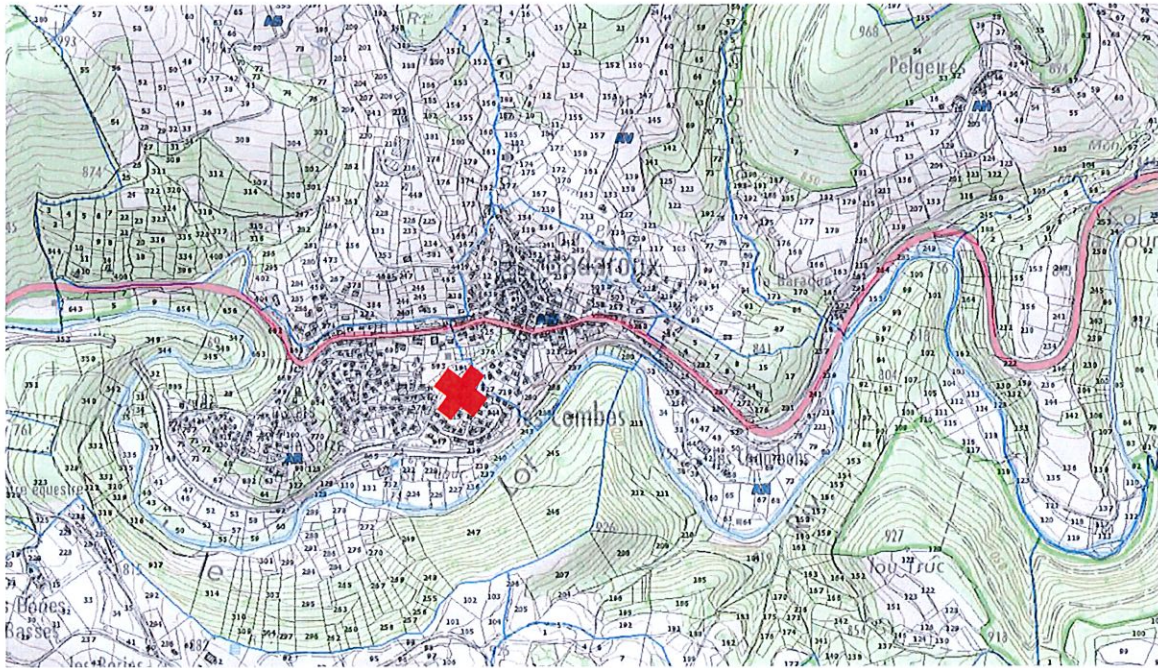
Aperçu de la zone retenue pour le projet



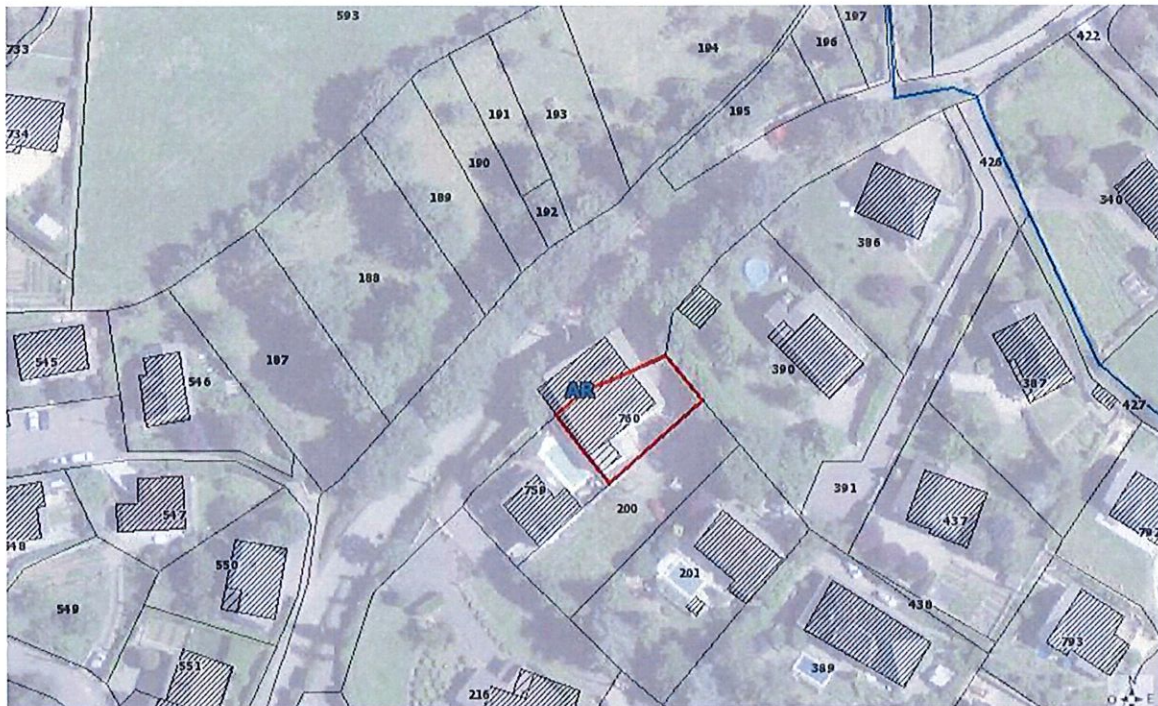
Projet photovoltaïque sur la toiture des ateliers municipaux

La Commune de Badaroux envisage la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de ses ateliers municipaux. Le bâtiment concerné se situe Chemin de la Gare sur la parcelle cadastrée AR 760.

Emplacement parcelle AR 760 (en rouge)



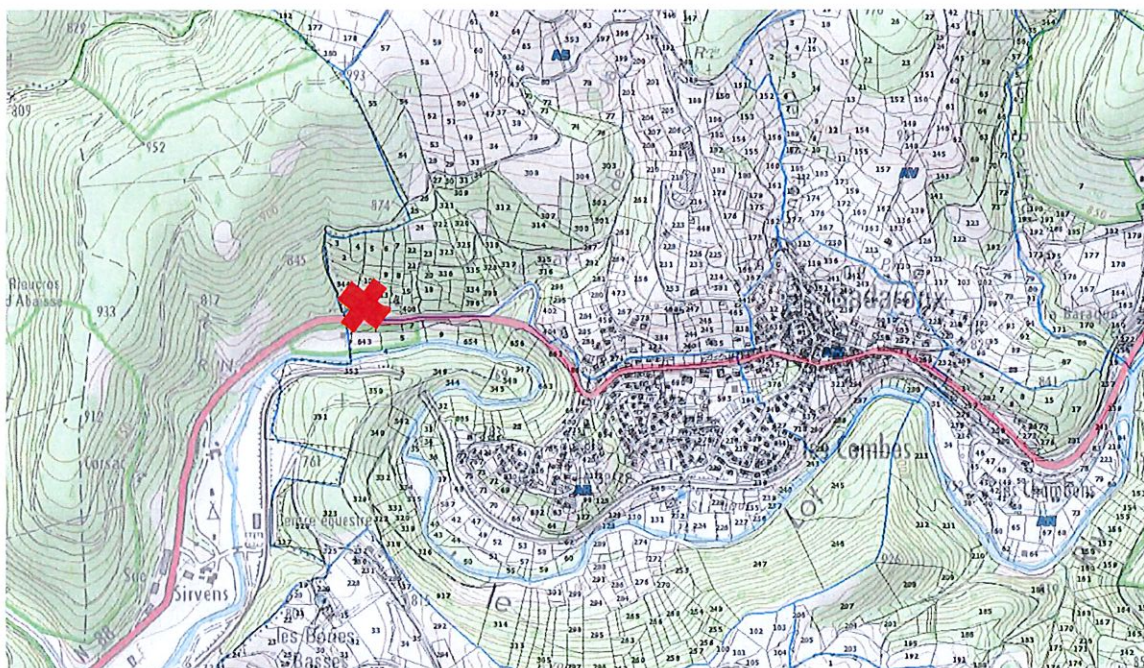
Aperçu de la parcelle et du bâtiment concerné par le projet



Projet photovoltaïque sur la toiture de l'atelier de la Vignette

La Commune de Badaroux a pour projet l'acquisition et la réfection d'un atelier d'artisanat inutilisé présent sur son territoire au lieu-dit la Vignette. Ces opérations seront suivies par la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de cet atelier. Le bâtiment concerné se situe sur la parcelle cadastrée AS 410.

Emplacement parcelle AS 410 (en rouge)



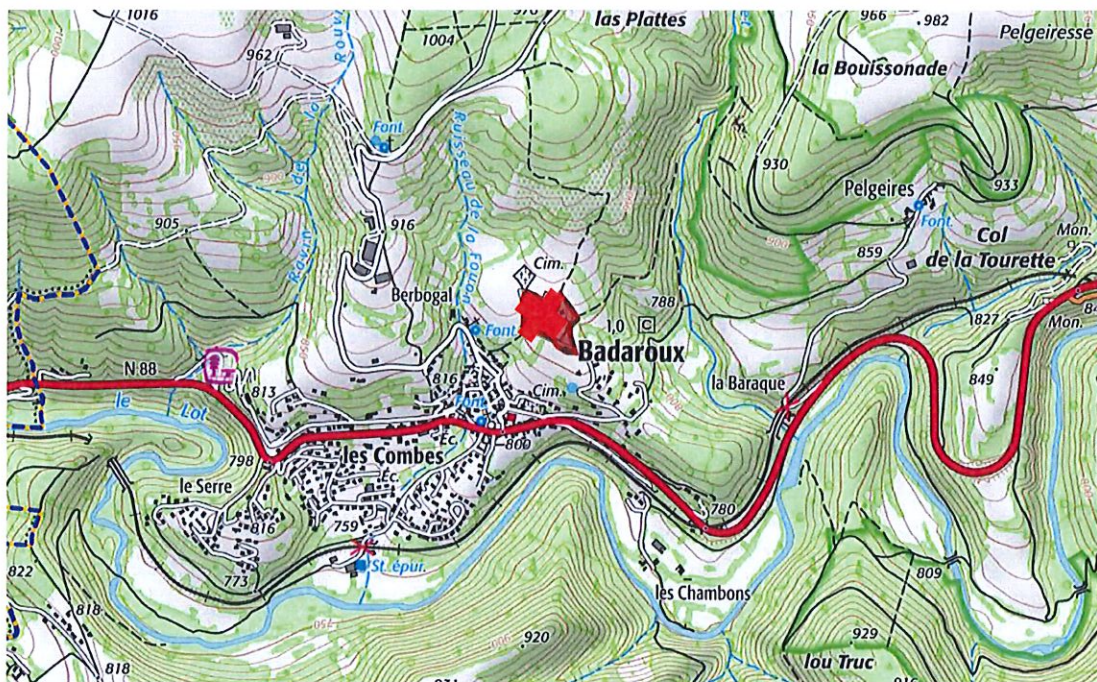
Aperçu de la parcelle et du bâtiment concerné par le projet



Projet photovoltaïque en couverture du boulodrome de la Biogue

Le site de la Biogue sur notre Commune accueille un grand boulodrome actuellement dépourvu de couverture. Cet espace pourrait être couvert par une toiture pour le confort de ses usagers, la toiture ainsi créée serait alors suffisamment importante pour accueillir des panneaux photovoltaïques. Le terrain concerné se situe sur le site de la Biogue sur la parcelle cadastrée AV 213.

Emplacement parcelle AV 213 (en rouge)



Aperçu de la parcelle et du site concerné par le projet

